

Les élus de "Pluguffan avec vous en toute transparence" : Pierre-Yves Biger, Catherine Le Floc'h, Xavier Quéméré

1- 2022, quels loisirs ?

Notre dernière tribune portait sur la réalisation de la zone de loisirs «Espace sportif et de loisirs du Cosquer – Takad sport ha dudi ar Gozhkêr».

Lors du conseil municipal du 21 octobre, un mécanisme budgétaire a été voté afin de réaffecter une partie de son budget prévisionnel (- 166 000 €). La fin d'année était imminente, les marchés de travaux non conclus : la forme de la délibération se voulait logique même si elle pose des nouvelles interrogations d'échéances, et surtout de programme tel qu'il a été annoncé lors de la campagne municipale...

Le coût de la première tranche est estimé à 520 000 € en avril 2021 études comprises, contre 127 000 € en décembre (source : comptes-rendus des conseils municipaux).

L'étoffement de cette tranche n'a fait l'objet ni d'une consultation de la population, ni de celle des associations sportives ou culturelles !

Lors de ce même conseil municipal, notre groupe a posé la question du début de chantier, initialement prévu pour la fin du troisième trimestre 2021. La réponse semble être corrélée aux subventions qui s'avèrent non acquises à ce jour (30 novembre 2021).

De nouveaux dossiers vont être présentés pour bénéficier de financements. Cependant, il s'agirait d'augmenter et, peut-être artificiellement le montant des propositions de loisirs. Est-ce vraiment une solution ?

Trois années ont passé mais le statu quo de travaux est toujours d'actualité. En revanche,

le projet prend toutes sortes de détours pour arriver à sa version définitive sur papier.

Nous tenons véritablement à la réalisation de ce projet !

C'est vrai que pour se confronter au réel, il va falloir faire des arbitrages financiers qui ne vont pas forcément de soi...

N'est-il pas temps plutôt de dévoiler aux Pluguffanais un programme nouvellement échelonné des projets et de leur dire la vérité quant aux prévisions financières ?

Le prochain vote du budget sera l'occasion, pour les 3 élus de ce groupe, de veiller à la cohérence de l'ensemble des opérations.

2- Tous nos vœux !

Plus que jamais, la tradition doit perdurer en ces temps qui bousculent nos repères.

A l'heure où nous écrivons, l'incidence de la COVID devient préoccupante, de nouveau, et ce malgré les avancées de la recherche. Le chemin nous semble long jusqu'à un avenir plus serein

et plus sûr. Nous avons l'impression d'être au pied du mur, de manquer de quelques libertés, notamment collectives.

En ce début d'année 2022, nous souhaitons à chacune et à chacun – avant tout - de se prémunir contre les difficultés liées à la situation sanitaire, et pour cela, de se munir de

patience mais aussi de confiance, d'optimisme, de résolutions qui apporteront ces petites joies de l'ordinaire qui font, finalement, tout le sel de la vie.

Nous vous souhaitons une année 2022 emplie de paix et d'amour.

Les élus de "Pluguffan Autrement" : Ronan Le Quéau, Viviane Raoul, Julien Ponthenier

Les nouveaux tarifs de la restauration scolaire

Dans notre article de septembre dernier, nous vous informions de la mesure gouvernementale de reverser aux communes 3 € par repas facturé 1€ maximum.

Nous demandions que les tarifs de cantine soient révisés. Ils l'ont été lors du conseil municipal du 09 décembre dernier :

Et nous aurions préféré, pour aller au bout de cette logique d'équité, que la base de calcul soit le **quotient familial** qui tient compte de la constitution de la famille et de toutes ses ressources. C'est bien pour cela que le Ministère des Solidarités et de la Santé encourage les mairies à opter pour le quotient familial.

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Revenus de la famille	De 0 à 1 600 €	De 1 601 à 2 370 €	De 2 371 à 2 960 €	De 2 961 à 4 200 €	> 4 200 € et non connu
Prix du repas	0,50 €	1,00 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €

Nous sommes satisfaits de cette évolution des tarifs.

Cependant nous aurions souhaité qu'il y ait **plus de tranches** pour ajuster au plus près le coût des repas aux ressources des familles.

Nous formulons le vœu que dans un avenir proche, nos propositions de refonte des tarifs soient complètement retenues et qu'une réflexion soit engagée sur les tarifs de restauration de l'école privée.

Bonne année 2022 à tous, santé et joie !

